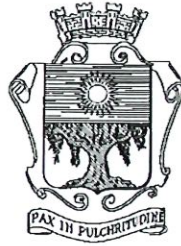


AR Prefecture

006-210600110-20260402-020426\_07-DE  
Reçu le 09/04/2026



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SCOCIALE DE BEAULIEU-SUR-MER  
– CONSEIL D’ADMINISTRATION – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET  
ELECTION DES REPRESENTANTS ELUS

Séance Publique Ordinaire du 2 AVRIL 2026  
A 19 heures dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Françoise SANCHINI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Arzu-Marie BAS, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Michèle VERDRU, M. André RIOLI, M. Jean-Elie PUCCI, M. Jean-Baptiste BARILI, M. Michel LOBACCARO, Mme Sandrine BERTRAND, Mme Virginie LAMY, Mme Carole LEBRUN, M. Hervé LAUBERTIE, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, Mme Nadia BONADEO, M. Adrien GUILLOT, M. Sébastien BROUCHET, Mme Manon CAISSON-STIVAL.

PROCURATIONS : Mme Martine OLLIVIER à M. Guy PUJALTE.

QUORUM : 14  
PRESENTS : 26  
VOTANTS : 27

Secrétaire : Mme Manon CAISSON-STIVAL

Date de convocation de séance : 26 mars 2026

**AR Prefecture**

006-210600110-20260402-020426\_07-DE  
Reçu le 09/04/2026



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

VII – CENTRE COMMUNAL D’ACTION SCOCIALE DE BEAULIEU-SUR-MER –  
CONSEIL D’ADMINISTRATION – FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET  
ELECTION DES REPRESENTANTS ELUS

Monsieur Roger ROUX, Maire, s’adresse à ses collègues en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de l’action sociale et des familles et notamment ses articles L123-5 et L.123-6 et R123-7 et suivants,

Considérant qu’il convient de procéder, suite à la nouvelle composition du conseil municipal issue des élections municipales du 15 mars 2026, à l’élection des membres du conseil d’administration du Centre communal d’action sociale de Beaulieu-sur-Mer,

Considérant que le conseil d’administration des centres communaux d’action sociale comprend, outre le maire qui en est le président de droit, au maximum 8 membres élus en son sein par le conseil municipal et 8 membres nommés par le maire,

Considérant qu’au titre de l’article R123-15 du code de l’action sociale et des familles, les personnes qui sont fournisseurs de biens ou de services au centre communal d’action sociale ne peuvent siéger au conseil d’administration,

Considérant qu’au titre de l’article L2121-21 du code général des collectivités territoriales, le vote pour la désignation des membres a lieu à bulletin secret, sauf si le conseil en décide autrement, à l’unanimité,

Considérant qu’il est proposé de procéder à un vote à main levée,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L’UNANIMITE,

- DECIDE que l’élection a lieu à main levée,
- FIXE à SIX (6) le nombre de membres élus par le conseil municipal et le nombre d’administrateurs du CCAS de Beaulieu-sur-Mer à DOUZE (12), outre le maire, Président de droit,
- PROCEDE à l’élection des SIX délégués du conseil d’administration du Centre communal d’action sociale de Beaulieu-sur-Mer au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, étant précisé que chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidat même incomplète :

**AR Prefecture**

006-210600110-20260402-020426\_07-DE  
Reçu le 09/04/2026



Les candidatures suivantes sont proposées :

- Christiane VALLON
- Charlotte MARC
- Michel LOBACCARO
- Carolle LEBRUN
- Martine OLLIVIER
- Michèle VERDRU

Nombre d'inscrits : 27

Nombre de votants présents : 27

Suffrages exprimés : 27

Mesdames et Messieurs Christiane VALLON, Charlotte MARC, Michel LOBACCARO, Carolle LEBRUN, Martine OLLIVIER, Michèle VERDRU sont déclarés élus au sein du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Roger ROUX

**AR Prefecture**

006-210600110-20260402-020426\_07-DE  
Reçu le 09/04/2026

